

Plan de relance : 1,5 million d'euros pour le Bassin d'Arcachon

Sophie Panonacle, Députée du Bassin d'Arcachon, a été informée par Fabienne Buccio, Préfète de la Gironde, de l'octroi des subventions accordées aux communes de notre territoire, dans le cadre du plan de relance

Les collectivités locales du Bassin d'Arcachon viennent de bénéficier de subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnel (DSIL).

Il s'agit pour Arcachon d'une subvention de 59 715 € affectée à des travaux à l'Eglise Saint-Ferdinand et d'une subvention de 55 599 € pour des travaux à la Basilique Notre Dame. Pour Lanton, une subvention de 67 278 est allouée pour les travaux de reconstruction de la halte de Cassy. Enfin, pour Lège-Cap-Ferret une subvention de 11 500 € est destinée à des travaux du tennis de Claouey.

De plus, le SIBA dans le cadre de son programme de sécurisation du système d'assainissement collectif des eaux usées bénéficie d'une subvention de 1 200 000 € sur la commune de Biganos et de 150 000 € sur celle du Teich.

Egalement, dans le cadre de France Relance, l'Etat consacre un investissement de 2,7 milliards d'euros pour la rénovation thermique de ses bâtiments. La Base aérienne 120 de Cazaux va en bénéficier pour des travaux d'isolation dans ses bâtiments.